



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Première année - No. 32
 First Year

12 Septembre 1904
 September

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Paraît le lundi matin
 Published every Monday
 morning

Abonnements
 Subscriptions \$2 par an
 a year

Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
 Official organ of the Corporation of the City of Montreal
 CANADA

EXPROPRIATIONS

EXPROPRIATIONS.

Elargissement de la rue Saint-Antoine (1ère section)

Widening of St. Antoine Street (1st. Section.)

Le rôle de répartition suivant, dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine (1ère section), a été déposé au bureau de l'inspecteur de la Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'au samedi, 17 du courant:

In the matter of the expropriation for widening St. Antoine street (1st. section), the following assessment roll has been deposited in the office of the City Surveyor, where interested parties may examine the same until Saturday, the 17th. instant.

PROVINCE DE QUÉBEC,
 DISTRICT DE MONTRÉAL.

PROVINCE OF QUEBEC,
 DISTRICT OF MONTREAL.

COUR SUPERIEURE, No 331.

SUPERIOR COURT, No. 331.

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine, première section, côté sud, de la rue Craig à la rue des Inspecteurs, dans le quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

In the matter of expropriation for the widening of St. Antoine street, first section, on the south side of Craig street to Inspectors street, in St. Antoine ward of the City of Montreal.

Attendu que, par résolution du Conseil de la Cité de Montréal, passée le 18 janvier 1904, il a été décidé d'élargir la rue Saint-Antoine, 1ère section, côté sud, de la rue Craig à la rue des Inspecteurs dans le quartier Saint-Antoine de ladite Cité;

Whereas, by resolution of Council of the City of Montreal passed on the 18th of January, 1904, it was resolved to widen St. Antoine street, 1st. section, on the south side of Craig street to Inspectors street, in St. Antoine ward of the City of Montreal;

Attendu que les Commissaires, dûment nommés pour faire cette expropriation, ont signé un rapport qui a été homologué par la Cour Supérieure, le 27 juillet 1904;

Whereas, the Commissioners duly appointed to make said expropriation have signed a report which has been homologated by the Superior Court on the 27th. of July, 1904;

Attendu que le montant des indemnités, accordé par ledit rapport, s'élève à la somme de \$110,961.74, à laquelle somme il faut ajouter une somme de \$2,910.38 pour frais légalement encourus, faisant un montant total de \$113,872.12 duquel montant il faut déduire le produit provenant de la vente des immeubles et résidus d'immeubles, s'élevant à la somme de \$17,812.12 et laissant un total de \$96,059.40;

Whereas, the amount of indemnities awarded by said report, reaches the sum of \$110,961.74, to which must be added a sum of \$2,910.38 for costs lawfully incurred, amounting in the aggregate to \$113,872.12; from which amount must be deducted the proceeds of the sale of immovables and residues of immovables amounting to \$17,812.72, and leaving a total of \$96,059.40;

Attendu que, par le statut 3 Edouard VII, chapitre 62, il est pourvu que le coût de cet élargissement sera payé moitié par la Cité et moitié au moyen d'une répartition prélevée sur tous les propriétaires d'immeubles situés de chaque côté de la rue Saint-Antoine, depuis la rue Craig jusqu'à la rue des Inspecteurs;

Whereas, it is provided, by Statute 3, Edward VII, chapter 62, that the cost of such widening shall be paid one half by the City, and the other half by means of an assessment upon all proprietors of immovables lying on each side of St. Antoine street, from Craig street to Inspectors street;

Je, soussigné, inspecteur de la Cité, conformément aux dispositions de ladite loi, répartis la moitié du coût total de ladite amélioration, soit la somme de \$48,029.70, le tout suivant l'état et le rôle ci-annexés:

I, the undersigned City Surveyor, in accordance with the provisions of said law, do hereby divide the half of the total cost of said improvement, that is to say the sum of \$48,029.70, according to the statement and roll hereunto annexed: